

ESENDER_LOGIN:	ENOTICES
CUSTOMER_LOGIN:	LOGEALIMMO
NO_DOC_EXT:	2023-119950
SOFTWARE_VERSION:	13.2.0
ORGANISATION:	ENOTICES
COUNTRY:	EU
PHONE:	/
E_MAIL:	e.masschelein@logeal-immobiliere.fr

LANGUAGE:	FR
CATEGORY:	ORIG
FORM:	F03
VERSION:	R2.0.9.S05
DATE_EXPECTED_PUBLICATION:	/

Avis d'attribution de marché

Résultats de la procédure de marché

Services

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur**I.1) Nom et adresses**

Nom officiel: LOGEAL IMMOBILIERE
Adresse postale: 5 rue Saint Pierre BP 158
Ville: YVETOT
Code NUTS: FR France
Code postal: 76190
Pays: France
Courriel: e.masschelein@logeal-immobiliere.fr
Téléphone: +33 0235959600
Fax: +33 0235959205

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.logeal-immobiliere.fr>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autre type: ESH

I.5) Activité principale

Logement et équipements collectifs

Section II: Objet**II.1) Étendue du marché****II.1.1) Intitulé:**

MARCHE POUR REALISATION D'ENQUETES SLS ET OPS CONCLU POUR LE COMPTE DE 2 MEMBRES BAILLEURS DE TERRITOIRE ET HABITAT NORMAND POUR LA PERIODE 2023-2027 INCLUS
Numéro de référence: 2023-THN-02

II.1.2) Code CPV principal

79311200 Services de réalisation d'enquêtes

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte:

Désignation d'un prestataire pour réalisation des enquêtes OPS et SLS pour le compte de 2 bailleurs membres de Territoire et Habitat Normand pour la période 2023 à 2027 inclus
Les 2 membres bailleurs de Territoire et Habitat Normand (THN) sont : LOGEAL IMMOBILIERE et SILOGE
Le présent appel d'offres avait fait l'objet d'un avis rectificatif (en date du 1er juin 2023) passant le nombre de bailleurs de 3 à 2
Groupement de commande porté par LOGEAL IMMOBILIERE

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots: non

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA)

Valeur hors TVA: 248 032.00 EUR

II.2) Description**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS: FR France

Lieu principal d'exécution:

Normandie (voir adresses des bailleurs dans le dossier de consultation des entreprises)

II.2.4) Description des prestations:

Le présent marché est un marché à bons de commande sans montant minimum et conclu pour le compte d'une quantité maximum de 2 bailleurs en fonction des quantités maximum indiquées, et dont l'exhaustivité des prestations est prévue dans le bordereau des prix annexé en dernière page du cahier des charges (CCTP).

En ce sens, ces prestations listées au bordereau des prix unitaire constituent la solution de base que chaque bailleur pourra être amené à en demander l'exécution par le prestataire retenu.

Il est donc demandé à chaque entreprise candidate de répondre impérativement à chacune des lignes du bordereau de prix solution de base + 3 variantes obligatoires (article VI – 10 du CCTP) sous peine d'irrégularité.

Quantité maximum d'enquêtes SLS sur la durée totale du marché pour les 2 bailleurs sur la période 2025-2027 : 15 244 (pour 2 salves d'enquêtes SLS)

Quantité maximum d'enquêtes OPS sur la durée totale du marché 2 bailleurs confondus pour la période 2024-2026 : 35 860 (pour 2 salves d'enquêtes OPS)

Les prestations sont décrites précisément dans le cahier des clauses techniques particulières.

Durée du marché :

Le présent marché est conclu pour une première période d'un an démarrant à compter de la date de notification d'attribution.

Le marché est ensuite reconductible tacitement 3 fois pour une durée d'un an s'il n'est pas dénoncé 3 mois avant la date d'anniversaire de la notification d'attribution de l'année N (au terme de la 1ère année en cours d'exécution) puis 3 mois avant la date d'anniversaire de la notification pour les années suivantes (respectivement N+1, N+2 et N+3) par lettre recommandée avec accusé de réception par l'une des parties.

En cas de non reconduction annuelle, la personne habilitée à signer le courrier recommandé est le représentant du pouvoir adjudicateur du membre bailleur concerné. Dans ce cas, le titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période annuelle en cours (année civile).

Le titulaire ne peut refuser la reconduction tacite sauf décision contraire prise par le pouvoir adjudicateur.

Au global, la durée d'exécution limite maximum du marché ne pourra excéder 4 ans à compter de sa date de démarrage (période initiale d'un an + 3 reconductions annuelles).

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité - Nom: Méthodologie d'action / approche organisationnelle dédiée à l'exécution des prestations du présent marché / Pondération: 20

Critère de qualité - Nom: Qualité de service présentant : l'adéquation des moyens humains (CV, qualifications, compétences et expériences professionnelles des interlocuteurs) et moyens techniques (matériels mis à disposition) de la société candidate qui seront directement rattachés à l'exécution du présent marché / Pondération: 10

Critère de qualité - Nom: Qualité de service présentant : le candidat mettra en avant des références d'exécution de marchés similaires au présent appel d'offres ouvert européen dans le domaine du logement social / Pondération: 10

Critère de qualité - Nom: Les éléments de Qualité technique permettant d'assurer et de justifier de l'exécution du présent marché, particulièrement au regard des articles du cahier des charges (CCTP) : des prescriptions

techniques prévues au cahier des charges aux articles III (volume d'enquêtes), V (environnement informatique) et VI (prestations attendues) du cahier des charges (CCTP) / Pondération: 10

Critère de qualité - Nom: Les éléments de Qualité technique permettant d'assurer et de justifier de l'exécution du présent marché, particulièrement au regard des articles du cahier des charges (CCTP) : des délais et l'optimisation du planning prévisionnel d'exécution prévu au 8ème point de l'article VI du cahier des charges / Pondération: 10

Prix - Pondération: 40

II.2.11) **Information sur les options**

Options: oui

Description des options:

Les variantes facultatives à l'initiative des entreprises sont interdites.

En revanche, il existe 3 variantes obligatoires (anciennement dénommées options puis prestations supplémentaires éventuelles) auxquelles le porteur du groupement demande de répondre obligatoirement sous peine d'irrégularité.

Ces variantes obligatoires sont décrites précisément à l'article IV - 10 du Cahier des clauses techniques particulières dans le dossier de consultation des entreprises disponible sur la plate-forme de téléchargement www.marches-securises.fr

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

La valeur de 248 032 € HT (articles II.1.7 et V.2.4 du présent avis d'attribution) correspond à une offre de base fixée en fonction bordereau des prix unitaires sans montant mini et un montant maxi de 226 624 € HT + 3 Variantes obligatoires pour un montant maxi de 21 408 € HT (accord-cadre conclu sous forme de marché à bons de commande).

Section IV: Procédure

IV.1) **Description**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) **Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S: [2023/S 097-302783](#)

IV.2.8) **Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique**

IV.2.9) **Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation**

Section V: Attribution du marché

Marché n°: 2023-THN-02

Lot n°: Lot unique

Intitulé:

MARCHE POUR REALISATION D'ENQUETES SLS ET OPS CONCLU POUR LE COMPTE DE 2 MEMBRES BAILLEURS DE TERRITOIRE ET HABITAT NORMAND POUR LA PERIODE 2023-2027 INCLUS (LOGEAL IMMOBILIERE + SILOGE)

Un marché/lot est attribué: oui

V.2) **Attribution du marché**

V.2.1) **Date de conclusion du marché:**

24/07/2023

V.2.2) **Informations sur les offres**

Nombre d'offres reçues: 6

Nombre d'offres reçues de la part de PME: 6

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques: non

V.2.3) **Nom et adresse du titulaire**

Nom officiel: INTERSA SAS

Adresse postale: Cap 18 – Voie C – n° 42 189 rue d'Aubervilliers

Ville: Paris

Code NUTS: FR France

Code postal: 75018

Pays: France

Le titulaire est une PME: oui

V.2.4) **Informations sur le montant du marché/du lot (hors TVA)**

Valeur totale du marché/du lot: 248 032.00 EUR

V.2.5) **Information sur la sous-traitance**

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.3) **Informations complémentaires:**

Critères de pondération :

Prix des prestations : 40 points

Critère 1 de la valeur technique : Méthodologie d'action / approche organisationnelle dédiée à l'exécution des prestations du présent marché : sur 20 points (Qualité des livrables, exemples de comptes rendus proposés, reporting, restitution d'information (note sur 10 multipliée ensuite par 2 pour obtenir la note sur 20 points))

Critère 2 de la valeur technique : Qualité de service présentant : sur 20 points (somme des notes sur 10 points des sous-critères ci-dessous) :

- - l'adéquation des moyens humains (CV, qualifications, compétences et expériences professionnelles des interlocuteurs) et moyens techniques (matériels mis à disposition) de la société candidate qui seront directement rattachés à l'exécution du présent marché : sur 10 points

- Le candidat mettra également en avant des références d'exécution de marchés similaires au présent appel d'offres ouvert européen dans le domaine du logement social : sur 10 points

Critère 3 de la valeur technique : Les éléments de Qualité technique permettant d'assurer et de justifier de l'exécution du présent marché, particulièrement au regard des articles du cahier des charges (CCTP) cités ci-dessous : sur 20 points (somme des notes sur 10 points des sous-critères ci-dessous)

- des prescriptions techniques prévues au cahier des charges aux articles III (volume d'enquêtes), V (environnement informatique) et VI (prestations attendues) du cahier des charges (CCTP) : sur 10 points

- des délais et l'optimisation du planning prévisionnel d'exécution prévu au 8ème point de l'article VI du cahier des charges (CCTP) : sur 10 points

La négociation était interdite dans le cadre du présent marché car il s'agissait d'une procédure formalisée.

VI.4) **Procédures de recours**

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel: Tribunal Judiciaire de LILLE

Adresse postale: 13 Avenue du Peuple Belge

Ville: LILLE

Code postal: 59000

Pays: France

Téléphone: +33 0320783333

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet

2°) Soit un référé contractuel, en vertu des articles 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé)

ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique)

3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal compétent est celui du ressort territorial du coordonnateur du groupement de commandes, c'est-à-dire le Tribunal de Judiciaire de Lille.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel: Greffe du Tribunal Judiciaire de LILLE

Adresse postale: 13 avenue du peuple Belge

Ville: LILLE

Code postal: 59034

Pays: France

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

24/07/2023